



les Amis d'Oricourt

sauvegarde
et promotion
du château
médiéval

1, rue Nicolas Rolin
70110 Oricourt

web
www.oricourt.com

tel
03 84 78 74 35

@ courriel
chateau@oricourt.com

bulletin n°

20

janvier 2013

— Agenda —

Assemblée Générale

Samedi 16 mars 2013 à 17h00
au château d'Oricourt

Cet avis tient lieu de convocation.
Aucun autre courrier ne sera envoyé.

Ordre du jour :

Rapport moral, rapport financier,
renouvellement d'une partie du Conseil
d'Administration et projets 2013.

Chaque personne désireuse de présen-
ter sa candidature au Conseil d'Admi-
nistration est priée de se faire connaître
par courrier avant le 10 mars 2013 ou
d'être présente à l'Assemblée Générale.

Pour une meilleure organisation de
cette réunion, merci de nous signaler
votre présence (même quelques heures
avant). La salle sera (un peu) chauffée.
Prévoyez des vêtements chauds.

Chantiers dominicaux

Les dimanches 10 février, 3 mars, 7 avril,
5 mai et 2 juin 2013, à partir de 9h.

Tout adhérent y est le bienvenu.

Nuit de la Chouette



samedi 23 mars à 18h30

avec *La Charmotte*

Découverte de la chouette du château
et des rapaces nocturnes du village et
conférence sur les rapaces nocturnes
<http://nuitdelachouette.lpo.fr>

Château en Fête

Dimanche 7 juillet 2013
de 10h00 à 20h00

Chacun peut participer à la prépara-
tion de cette fête du samedi 29 juin au
samedi 6 juillet et pendant la fête (tenir
un stand de restauration, proposer des
animations, accueillir le public, sur le
site ou coller des affiches). Si vous sou-
haitez participer, contactez-nous.

— Éditorial —

Numéro 20 !

Notre bulletin étant semestriel, cela
fait dix ans que, grâce à lui, nous
maintenons le contact avec les membres
de l'Association.

Nous avons le choix de sa périodi-
cité : quotidienne, bihebdomadaire,
hebdomadaire, bimensuelle, mensuelle,
trimestrielle, etc. Comme nous ne vou-
lions pas abuser de votre patience (in-
dulgence ?) et encombrer vos boîtes aux
lettres et poubelles, nous avons opté pour
une parution semestrielle qui favorisait
aussi la paresse inexcusable des rédacteurs.

Le journal français qui dura le plus
longtemps fut "*La Gazette*", crée en
1631 par Théophraste RENAUDOT. Ce jour-
nal changea plusieurs fois de titre selon les
idées qu'il était sensé défendre. "*Gazette de
France*" sous Louis XV, "*Gazette Nationale
de France*" en 1792 et retour à "*Gazette
de France*" après la Restauration. Cette
"*Gazette de France*" mourut de sa belle
mort en 1914, soit une vie de près de trois
siècles. Vous remarquerez que l'expression
"*mourir de sa belle mort*" est une expres-
sion d'êtres vivants et nous ignorons tou-
jours celle qui est utilisée dans l'au-delà.

Supposons que notre bulletin ait la
vie aussi longue que cette *Gazette*,
ce qui le ferait durer jusqu'en 2286. Sauf

cas exceptionnel sans doute involontaire,
vous lecteurs et nous rédacteurs serons
ailleurs (au ciel ou en enfer). Il y aura eu
une douzaine de générations qui se seront
focalisées sur la conservation du château
d'Oricourt. Mais finalement, que leur res-
tera-t-il à faire ? En effet, suite à un raz-de-
marée de mécènes et à la philosophie des
propriétaires successifs qui se refusent à
inventer un château imaginaire, la remise
à flot de ce rare témoignage du passé sera
terminée. Un aéroport sera sans doute
construit du côté d'Aillevais (Notre-Dame
de ?) pour accueillir des fusées remplies de
chinois et d'indiens. Des dizaines d'emplois
auront été créés suite à cette invasion tou-
ristique et on parlera d'Oricourt comme
actuellement on le fait de Versailles ou
du Mont-Saint-Michel. Alors un bulletin
comme le nôtre aura-t-il encore un sens
quand aujourd'hui des journaux très im-
portants disparaissent.

Vous pouvez penser que cet avenir
redoutable est imaginé par un esprit
malade. Mais qui, il y a seulement vingt
ans, aurait imaginé qu'à Lens (Pas-de-Ca-
lais), en 2012, on fermerait des galeries de
mines pour ouvrir une immense galerie de
peintures, accueillant des toiles de Léon-
nard de Vinci ?

À la fin de sa vie, PASCAL a écrit : "*Nous
errerons dans des temps qui ne sont
pas les nôtres*". Le signataire de cet éditorial
incohérent rejoint l'ami Blaise.

Bernard Nessi



Meilleurs
vœux

2013

Patrimoine et tourisme, une fenêtre sur l'avenir !

Le patrimoine historique est une notion très récente. En effet c'est en 1819 que le ministre de l'intérieur inscrit à son budget une ligne "monuments historiques". En 1830 le ministre François GUIZOT crée le poste d'inspecteur des monuments historiques qui sera tenu dès 1834 par Prosper MÉRIMÉE. Ce dernier va pendant de nombreuses années sillonner la France. Il effectuera un travail remarquable d'inventaires et de classements de notre patrimoine. Il meurt en 1870. C'est seulement en 1913 que son travail donnera naissance à une loi sur la protection et l'aide financière aux monuments classés. Dès cette date, le château d'Oricourt, lieu privé, est classé "site historique". En effet, il devient très vite évident que si l'on veut protéger notre mémoire, notre passé, la notion de public ou de privé, n'a pas lieu d'être. Ce qui importe, c'est le monument, pour ce qu'il représente, son histoire, son architecture, et pour sa transmission dans les siècles à venir.

Mais tout ceci reste très marginal. Pour ceux qui vivent dans la première moitié du 20^e siècle, le mot patrimoine à davantage une connotation individuelle. C'est le bien familial que l'on transmet.

Dans les années 60 de nombreux métiers vont disparaître de la vie quotidienne : le rémouleur, le rempailleur, le forgeron... et tant d'autres. L'histoire s'accélère et le passé s'éloigne très vite. Les savoir-faire de nos parents prennent une dimension historique, deviennent une mémoire qu'il faut protéger. C'est dans les années 1970 qu'un véritable phénomène de société va naître. Des musées d'art et de traditions populaires voient le jour. C'est le cas du musée de Champlitte. Sauvegarder notre passé devient un phénomène de société, qui ne va cesser de s'amplifier. Face à la mondialisation économique, au désir de convergence vers une culture uniforme véhiculée par les médias, le patrimoine représente une culture authentique, attachée à son territoire, ses racines, et qu'on ne peut délocaliser. Nous éprouvons davantage le besoin de retrouver nos origines et une appartenance. La recherche généalogique se développe. Les chantiers de jeunes qui œuvrent à la protection du patrimoine connaissent un véritable succès. Les associations d'amis se multiplient. Les propriétaires de monuments privés ouvrent leur demeure. Les habitants et les

élus portent un regard nouveau sur leurs lavoirs, leurs églises, leurs calvaires, leurs ponts... et même leurs arbres. Les journées européennes du patrimoine créées il y a bientôt 30 ans connaissent un succès grandissant. De nouvelles émissions de télévision apparaissent : *chefs-d'œuvre en périls, des racines et des ailes*. Cette dernière depuis 15 ans fidélise entre 4 et 5 millions de téléspectateurs. L'engouement pour le patrimoine est le fruit d'une prise de conscience et d'un engagement politique initié par l'État, avec la création du ministère de la culture en 1959, avec André MALRAUX et relayé par les collectivités territoriales. Il suffit d'observer l'évolution des cœurs de villes, des zones piétonnes, des aménagements de berges, des mises en valeur des façades, du choix du mobilier urbain : on se réapproprie l'environnement pour l'embellir et le rendre vivant. Le moindre petit village se pare de fleurs, reçoit des artistes. Aimer le patrimoine n'est pas être passéiste. C'est seulement vivre avec le beau et vouloir qu'il perdure. Passé et modernité ne sont pas là pour rivaliser mais pour se compléter. Ils s'enrichissent mutuellement.

Nous sommes très heureux d'accueillir à Oricourt des expos d'art contemporain tout comme des concerts baroques. Ce qui nous préoccupe n'est pas l'époque, mais la qualité et donner vie au lieu. Lorsqu'en 1976 j'ai découvert Oricourt, des maisons gothiques étaient en ruines, le centre du village était fleuri d'orties, et y figurait une exposition permanente de machines agricoles rouillées. Aujourd'hui malheureusement de merveilleuses maisons ont disparues, mais pour celles qui restent, les propriétaires ont le souci de bien faire les choses. Ils ont intégré la notion de patrimoine qu'il faut protéger et sauvegarder. Quand les associations et propriétaires de monuments, les villageois, le conseil municipal, les collectivités marchent tous dans le même sens, quel fantastique travail nous pouvons réaliser ensemble. Tout seul, tout est plus compliqué. Sans l'association des Amis d'Oricourt, les mécènes et les subventions, la restauration du château ne serait pas où elle en est aujourd'hui. Et toute cette progression fait boule de neige. Le château se restaure, alors il devient présentable à la visite. En 2011, 12700 visiteurs y ont été accueillis. Il est le 5^e lieu de fréquentation touristique en Haute-Saône. Il est souvent sollicité par des artistes. "*Château en fête*"

reçoit plusieurs milliers de personnes tous les ans en juillet.

Le patrimoine et le tourisme sont devenus un vrai enjeu économique. Le château d'Oricourt fournit du travail aux entreprises du bâtiment. Il favorise, ainsi que ses manifestations culturelles, l'image de marque de la région. Venir visiter le château entraîne souvent de faire le plein, de manger au restaurant, de réserver une chambre ou un séjour, d'acheter un produit artisanal. En pleine crise mondiale, alors que beaucoup de secteurs sont en récession, les revenus du tourisme international atteignent des records. Ils s'élèvent, d'après l'OMT (*Organisation Mondiale du Tourisme*) à 1200 milliards de dollars pour 2011, contre 928 en 2010 ; pour la première fois ils dépassent la barre des 1000 milliards. Quand on sait que la France est depuis des années la première destination touristique au monde, ces chiffres portent à réflexion. En 2010 notre pays a accueilli 76,8 millions de touristes étrangers (soit plus de la totalité de la population française) ajoutons-y les touristes français, et il est aisé de comprendre que l'avenir du tourisme est prometteur.

D'après le Comité Régional du Tourisme, 670 millions d'euros ont été dépensés par les touristes en 2009 en Franche-Comté et 17 300 emplois salariés ont été comptabilisés en 2011 dans ce secteur d'activité. Les personnes qui visitent la Haute-Saône sont ravies et souvent reviennent.

L'économie touristique est non délocalisable et peu polluante. Elle profite à tous ; en effet, beaucoup de touristes et de haut-saônois visitent Oricourt, se baignent au lac de Vesoul ou achètent du kirsch à Fougerolles. Dans notre département le tourisme est en marche mais n'a pas mis le turbo. Nous manquons encore de signalétique, d'accueil, de sites ouverts au public, d'une vraie image de marque ambassadrice de notre territoire, avec tout ce qu'il a d'unique, de rare. La Haute-Saône est belle et il y fait bon vivre. Elle est riche de paysages, de patrimoine, de savoir-faire et c'est parfois en regardant derrière et autour de soi, qu'avec plus de justesse, nous pouvons ouvrir une fenêtre sur l'avenir.

Colette CORNEVAUX

Château en fête 2012, les pieds dans l'eau !

Pour sa 10^e édition, l'association avait décidé que la fête se déroulerait sur une seule journée, afin d'économiser la bonne volonté et les articulations de tous les bénévoles qui ne rajeunissent pas.

Nous sommes très contents de cette nouvelle formule allégée. Nous aurions été encore plus satisfaits si le millésime 2012 n'avait pas été aussi copieusement arrosé. Une pluie incessante toute la journée. À 6 heures, il était nécessaire de refaire tout le marquage des emplacements du marché qui avait été effacé par l'eau. À 10 heures, le parking, transformé en bournier, devait être fermé. Le bar extérieur, bien qu'abrité, dut déménager à cause d'une pluie battante. Pas plus réjouissant côté billetterie, où malgré le porche bâché, tout prenait l'eau. Trempés, nous avons du changer plusieurs fois de tenue avant l'arrivée des premiers visiteurs.

À 10 heures, à l'ouverture de la fête, une seule chose importait : être prêt

pour accueillir chaleureusement le public, quelques soient les conditions.

Et sincèrement, du fond du cœur, les membres de l'association tiennent à

d'animer malgré cette pluie qui rendait leurs prestations difficiles. Merci à vous tous qui permettez tous les ans, d'apporter une partie des fonds, pour sauver ce rare témoin du XII^e siècle.



Photo : Henri VUILLEMOT

remercier ce merveilleux public, qui vêtu de bottes et d'imperméable, a répondu présent avec sourire, humour, et encouragements. Merci également à tous les intervenants, pour certains, fidèles depuis 10 ans qui ont, avec bonne humeur, continué

En 2012, malgré la météo, le bénéfice de la fête pour l'association (hors billetterie) s'élève à 6 742,11 euros. À noter la réussite du repas sur réservation (547 repas vendus), dont les plateaux copieux et de qualité furent très appréciés. Nous sommes donc très satisfaits de ce résultat.

Si le soleil avait été au rendez-vous, cette fête 2012 aurait été une grande réussite. C'est pourquoi nous repartons sur le même thème et la même organisation pour 2013.

Alors à vos agendas ! Nous serons ravis de vous accueillir le dimanche 7 juillet 2013 !

À très bientôt,

Le Conseil d'Administration

Un peu d'histoire de la langue : le nom "hôtel"

Nous nous intéressons à ce mot car il est énigmatique : il reflète des situations différentes, comme l'attestent "hôtel Dieu", "hôtel particulier" ou "hôtel de ville", qui n'ont *a priori* rien à voir avec l'hôtel dans lequel on peut passer une bonne nuit.

Et pourtant, tous ces mots viennent du même mot latin, l'adjectif *hospitālis*, qui signifie hospitalier, qui concerne l'hospitalité et qui est lui-même dérivé du nom *hospes*, *hospitis*, qui désigne l'hôte (celui qui accueille et celui qui est accueilli). En

bas latin, l'adjectif *hospitālis* ne dénommait que l'hébergement lui-même, et il désignait le logis, la chambre où l'on reçoit ou même la cuisine dans certains parlars méridionaux. Cet adjectif a ensuite donné le mot *ostel* en ancien français. Il nous apparaît ainsi clairement que "hôtel", "hôpital" et "hospice" ont la même racine.

Voici comment le nom *ostel* a évolué. En Ancien Français, il désigne :

- le fait d'héberger ou de s'héberger, quel qu'en soit le lieu. Ainsi, "prendre ostel" signifie "se loger".
- le lieu d'hébergement. Celui-ci peut être temporaire ou permanent.

Le lieu temporaire désigne alors le logis d'une personne qui en héberge une autre ou un établissement destiné aux pèlerins et aux malades.

Le lieu permanent se traduit alors par demeure, logis, maison. L'expression "mon ostel" signifie "chez moi". Le mot *ostel* fait aussi référence aux gens de maison.

À la Renaissance, le mot *ostel* se spécialise dans des sens concrets, et il se réduit à la dénomination d'un hébergement. Là encore, cet hébergement peut être permanent ou temporaire.

Permanent, il se distingue alors définitivement de la maison par sa taille et son aspect luxueux (ce qui a donné "hôtel particulier" en Français moderne) et par la possibilité d'être affecté à un édifice administratif (ce qui a donné "hôtel de ville" en Français moderne).

Temporaire, il est affecté seulement au logement payant pour des hôtes de passage. Il se distingue d'*ospital* ou d'*ospice*. *Ospital* désignait l'établissement où l'on soignait les malades et où l'on recevait gratuitement les miséreux. Ce sens a été remplacé par "hospice", qui, à partir du XVIII^e siècle, ne désigne plus que le lieu d'accueil des vieillards.

Delphine COULON



Hôtel-Dieu de Beaune, salle des "pôvres"

La vie de château



Courtine nord-ouest, côté fossés, avant travaux (2010)



Courtine nord-ouest, côté haute cour, avant travaux (2010)



Courtine nord-ouest, côté fossés, après travaux (2012)

Photo : Henri VUILLEMOT



Courtine nord-ouest, côté haute cour, après travaux (2012)

Travaux réalisés

Entre 2006 et 2012, cinq importants chantiers ont permis de consolider et protéger les courtines de la haute cour. Il faut préciser qu'il est devenu assez rare de pénétrer dans une cour de château fort encore totalement fermée par ses murs d'enceinte, d'où la nécessité de telles interventions.

Les travaux de 2011 et 2012 ont servi à consolider de la partie nord-ouest de ces défenses. La première partie de ce chantier, effectuée en 2011, a consisté à purger, reprendre et consolider les maçonneries existantes de part et d'autre de la brèche, et à retrouver des assises saines pour remonter le mur jusqu'à mi-hauteur.



Logis nord, côté fossés, avant nettoyage de la façade



Logis nord, côté fossés, après nettoyage de la façade

L'ensemble des pierres tombées au fond du fossé a été remonté à l'aide d'une grue, trié et stocké dans le fond de la haute cour. Le chantier 2012 a été consacré au remontage de ce mur jusqu'à une hauteur proche de son état avant éboulement, y compris reconstruction d'une portion de l'escalier reliant les deux parties du chemin de ronde, et à la consolidation et protection de la partie haute de la courtine sur toute sa longueur. À cet endroit, le mur d'enceinte mesure exactement 2,00 m d'épaisseur. Ce chantier a été confié, comme les précédents à l'entreprise de Monsieur Bruno GÉRARD, compagnon tailleur de pierre.



Réhabilitation de la courtine nord-ouest par la SARL Bruno GÉRARD

Conformément au devis, le montant des travaux réalisés en 2012 s'élève à 94673,60 € TTC. Ces travaux ont été financés à 50% par l'État, soit 47336,80 €, au titre des Monuments Historiques classés. Le Conseil régional de Franche-Comté, sensible au patrimoine, a apporté une aide de 12,5 %, soit 11834,00 €. Le Conseil Général de Haute-Saône a également été sollicité. L'association "Les Amis d'Oricourt" a participé pour une somme de 12000,00 €. De nombreux mécènes ont apporté leur aide avec le concours de la Demeure Historique, association habilitée à recevoir des dons, pour un montant de 7413,00 €. Colette et moi-même complétons ce financement, grâce aux bénéfices réalisés lors des visites pour la somme de 16089,80 €. Le Président du Conseil Général de Haute-Saône, vient de nous informer de l'attribution d'une aide exceptionnelle de 12,5 %, soit 11099,00 €, pour la réalisation 2011 (1^{re} tranche).



19 octobre 2012 Une assemblée attentive à la présentation des travaux

Photo Henri VUILLEMOT

À la fin de ce chantier, le 19 octobre dernier, nous avons pu rassembler la plupart des partenaires dont l'aide a permis une telle restauration (entreprises, administrations, collectivités, élus, mécènes, membres de l'association, habitants du village et presse locale). Avec une météo quasi estivale, cette journée fut une parfaite réussite. 150 personnes ont pu faire le tour complet du château pour mieux observer l'ensemble du monument et la qualité des travaux réalisés. Après quelques exposés et messages de sympathie très stimulants, le somptueux buffet élaboré par des membres de l'association a été très apprécié par l'ensemble des convives. Ce type de journée est à renouveler.



Logis nord, côté haute cour



Chantier de janvier : Enlèvement du lierre sur le logis nord

Projets 2013

Nous rêvons depuis longtemps de protéger le logis nord et de le rendre accessible au public. Ce bâtiment, de près de 17 mètres de haut, a vraisemblablement été accolé à l'extérieur de l'enceinte vers le XIII^e siècle.

Le projet consiste à consolider les parties hautes des maçonneries et à y poser une charpente. Cette charpente traditionnelle sera couverte de petites tuiles. Un plancher bois sera posé au niveau de la cour et permettra l'accès des visiteurs. Ce bâtiment, enfin hors d'eau, rendra la visite du château encore plus attrayante. Sur ce premier plancher, nous aurons accès aux latrines et à une vue intéressante sur les fossés. Nous souhaitons réaliser l'ensemble de ces travaux avant la fin de l'année car il est déjà prévu de consacrer l'année 2014 au mur du logis Rolin, qui penche à l'extérieur et nécessite des travaux de consolidation importants. Dans cet objectif, une étude préalable est programmée cette année.

La réhabilitation du logis nord suscite l'intérêt des services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques. Conformément aux réglementations en vigueur, un dossier de demande d'autorisation de travaux sera prochainement déposé en quatre exemplaires au Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP) de Haute-Saône. Ce dossier, réputé complet, sera transmis à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour instruction et délivrance de l'autorisation de travaux. Toujours dans le respect de ces règles, nous serons tenus de confier la maîtrise d'œuvre à un homme de l'art. Les prescriptions actuelles, pour un monument classé, imposent ces pratiques, dès lors que les travaux sortent du cadre de l'entretien courant. Lors des chantiers précédents, j'avais assumé tout à la fois maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre, ce qui simplifiait les procédures et surtout le coût total des travaux.

Monsieur Richard DUPLAT, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a accepté de participer à ce projet et une première rencontre a eu lieu à Oricourt mi-janvier pour préciser les modalités de ce partenariat.

Nous pouvons espérer mettre en place un projet de financement

identique à celui de 2012. Le coût global de ce projet ne devra pas excéder un total de 90 000,00 € TTC (Soit environ 35 000,00 € pour la maçonnerie, 45 000,00 € pour la charpente-couverture et 10 000,00 € pour la maîtrise d'œuvre). Nous aurons des chiffres plus précis après consultation des entreprises sollicitées. Ces travaux pourraient être financés par la DRAC au titre des MH classés (environ 50 %). Un projet sera soumis au Conseil Régional de Franche-Comté et un autre au Conseil Général de Haute-Saône. Ce financement sera complété par "les Amis d'Oricourt", par des mécènes et par les propriétaires.



Logis nord : maçonneries à stabiliser avant pose d'une charpente

Mécénat

Je voudrais à nouveau remercier tous les adhérents et donateurs, qui ont contribué à la réhabilitation du mur d'enceinte.

Avec l'association "La Demeure Historique", une nouvelle convention de mécénat a été signée le 17 décembre pour aider au financement des travaux prévus en 2013.

Chantiers associatifs

Un important chantier a consisté à ranger le local de l'association. La pièce a été complètement vidée et nettoyée pour installer des étagères où ont été stockés tous les matériels, accessoires et décors nécessaires à la fête de juillet.

Des arbres fruitiers (variétés locales) ont été plantés sur le terrain au bord du fossé avec le concours de "la Charmotte"¹. Cette association, basée au Pays de Saulx, a pour but de "Connaître et

¹ Charmotte : dans l'est de la France, nom donné à un panier de petites dimensions, muni d'une bandoulière pour cueillir des fruits dans les arbres.

sauvegarder les milieux cultivés familiaux (vergers...) par des pratiques respectueuses de l'Homme et de l'environnement" : conférences, assistance à la plantation, à la taille et à la greffe (La Charmotte, 16 rue du Gros Galu, 70240 – SAULX).

Les autres chantiers de la fin de l'année ont permis d'apporter une aide importante aux ouvrages en cours :

- ♦ Après la restitution de la courtine nord-ouest, un gros travail de déblaiement et de terrassement a mis en valeur cette partie de l'enceinte restaurée et le fond de la haute cour. Cet espace sera plus facilement utilisable pour les futures animations.
- ♦ En prévision de la protection du logis nord, plusieurs journées ont été consacrées à l'enlèvement du lierre et au nettoyage des façades.

Animation et ouverture au public

Animations 2012

- ♦ *Château en Fête*, malgré une pluie incessante, nous a permis d'accueillir, dans la bonne humeur, 1317 visiteurs très courageux.
- ♦ Du 11 au 19 août, une exposition de peintures et photographies, avec Gesa EMDE et Mirko KRIZANOVIC a animé la grande salle pendant la période estivale.
- ♦ Les Journées européennes du patrimoine, avec une exposition de peintures de Justine NESSI et de sculptures de Jean-Louis BOREL, ont eu un grand succès avec 640 visiteurs.

Animations déjà planifiées pour cette année

- ♦ Samedi 23 mars : "Nuit de la Chouette" à Oricourt, en collaboration avec "la Charmotte".
- ♦ Dimanche 07 juillet : 11^e édition de "Château en Fête".
- ♦ 3^e week-end de septembre : 30^e édition des Journées européennes du patrimoine. Nous ne connaissons pas encore le thème de ces journées. Peut-être aura-t-il un rapport avec le 100^e anniversaire de la loi du 31 décembre 1913 sur la protection des monuments historiques.

Jean-Pierre CORNEVAUX